



### **Pour que le prochain Parlement reprenne le flambeau** par Hugues Bernard

Les élections européennes sont le principal rendez-vous démocratique de l'Union. Depuis des années, elles sont prises en otage. Les enjeux nationaux, les ambitions de re-composition et un brin de démagogie encombrant ce rendez-vous. Ces tentatives n'auraient pas le succès escompté s'il n'y avait pas une aussi faible participation. C'est sur la base de cette désertion citoyenne que les aventures les plus folles deviennent possibles. Tout le monde semble en avoir pris son parti : journalistes, sondeurs, commentateurs, experts, technocrates de tout poil... Il ne reste que quelques européens convaincus pour s'en offusquer.

Car l'élection des députés européen au suffrage universel direct proportionnel détermine la politique communautaire. C'est sur cette base que la Commission se dessine, que les lois naissent avec la procédure de codécision, qu'une partie du budget de l'Union s'oriente... Nous aurions tort de ne pas prendre ce rendez-vous au sérieux. D'autant que les députés européens sont sans doute les derniers qui portent encore le flambeau de l'Europe politique.

En effet, le Conseil européen est le lieu de la confrontation des intérêts nationaux tandis que la Commission a progressivement abdiqué toute ambition autonome. Ni l'un, ni l'autre ne peuvent reprendre l'initiative. La première institution se fait la gardienne des souverainetés nationales et la seconde ne veut plus faire l'Europe politique.

C'est donc au Parlement européen de faire souffler l'esprit européen. Le traité de Lisbonne lui donne des pouvoirs supplémentaires qui doivent le conduire à transformer la Commission, à politiser et à démocratiser l'administration communautaire. Au-delà des élections, il faudra observer la manière dont nos prochains parlementaires se saisiront de leurs nouvelles compétences et de l'occasion historique qui leur est offerte. C'est à ce prix qu'ils représenteront enfin les citoyens européens et enrichiront le contenu des prochaines élections européennes de 2014. ■

### **Compte-rendu de la conférence avec Matthias Fekl**

Les enjeux des européennes - Toulouse jeudi 9 avril 2009.

*Ce texte est une retranscription effectuée par Sylvie Sternicha Leguevaques.*

Les élections européennes interviennent dans un contexte très particulier, celui d'une crise mondiale, la pire depuis les années 30, qui pose un défi extrême, celui d'une réaction commune à la crise et celui de résister à des tendances centrifuges de détricotage de l'Europe que l'on constate un peu partout avec la remontée des nationalismes et avec, à droite et à gauche, des tendances protectionnistes en réaction à la crise.

Aujourd'hui l'Europe n'a pas su trouver de réponse commune à la crise. La présidence française de l'UE a été un succès sur certains thèmes, très clairement un succès diplomatique du Président de la République avec l'initiative euro-méditerranéenne, avec une réponse commune de l'Europe à la crise géorgienne, mais en terme de réponse commune à la crise, cela a été un échec. C'est encore pire avec la présidence tchèque en cours car non seulement, celle-ci ne parvient pas à fédérer les réponses nationales à la crise mais en plus on assiste presque à la revendication de réponses nationales

Là-dessus se greffent un peu partout en Europe et aussi en France une tendance au mieux de tentation nationale, au pire de repli nationaliste et protectionniste avec l'idée qu'il faut d'abord préserver le plus possible nos économies et nos emplois nationaux, ce qui est légitime mais insuffisant. Les réponses des différents Etats-membres à la crise restent extrêmement cloisonnées et les différentes présidences successives ne sont pas parvenues à créer un plan de relance commun. La Commission européenne a certes saupoudré quelques crédits pour abonder les fonds nationaux mais aucune réponse collective n'a été donnée.

### **La nécessité d'un espace démocratique européen commun**

Pourquoi est-ce ainsi ? Parce qu'il n'existe pas aujourd'hui d'espace démocratique européen commun et, de ce fait, les gouvernements nationaux restent responsables uniquement devant leurs opinions publiques nationales et adoptent donc spontanément des réponses exclusivement nationales. A aucun niveau, ou tout au moins de façon insuffisante, il n'existe une instance qui doive rendre des comptes devant l'ensemble des peuples européens et l'un des grands enjeux de ces élections est de créer cet espace démocratique européen.

Le Parlement européen a connu une montée en puissance très forte depuis trente ans. Dans les premiers temps de la construction européenne, ce parlement était une simple émanation des Parlements nationaux. Il existait un système à deux étages : d'abord on élisait des parlementaires nationaux, chaque Etat le faisant selon ses propres procédures, et ensuite, au sein de ces assemblées parlementaires, les députés ou sénateurs élaient entre eux les parlementaires amenés à siéger au Parlement européen. Il s'agissait en fait d'un suffrage universel indirect. Ce n'est qu'en 1974 qu'a été adopté le principe du suffrage universel direct et c'est en 1979 -il y a trente ans- que pour la première fois le parlement européen a été élu au suffrage universel direct dans l'ensemble des pays de l'union européenne.

Depuis cette date, le Parlement européen est monté en puissance, avec des

moments d'accélération, d'autres plus difficiles, mais toujours dans le sens d'une affirmation progressive de cette institution. Ceci s'est fait, d'abord par le biais juridique, par la mise en œuvre de la procédure de « codécision ». En effet, au départ, le Parlement ne l'était que de nom dans la mesure où, d'une part, il ne votait pas le budget, d'autre part, les actes législatifs pouvaient être adoptés sans lui par le conseil des ministres, c'est-à-dire par les représentants des gouvernements des Etats-membres, sur proposition de la Commission. Depuis une trentaine d'années, la codécision s'est étendue à des champs plus importants des compétences communautaires. Désormais, en principe et malgré quelques exceptions persistantes, une règle communautaire ne peut être adoptée que si elle a l'accord du Parlement.



Cette montée en puissance s'est traduite aussi par l'affirmation du Parlement européen dans l'opinion publique. Dans presque tous les pays existent maintenant des parlementaires emblématiques, reconnus et identifiés parfois même au-delà des frontières de leur pays. Ainsi un embryon d'espace politique transcende les frontières de chacun des Etats, quoique de manière encore très insuffisante, parce que les partis politiques n'ont pas encore pris la mesure de la place du Parlement européen dans le dispositif institutionnel.

Malheureusement les partis politiques, qui jouent un rôle essentiel dans l'élection des députés européens mais pour lesquels le Parlement européen reste une perspective moins intéressante que l'Assemblée nationale ou le Sénat, n'ont absolument pas saisi cette montée en puissance.

En France nous avons un discours très revendicatif sur l'Europe mais lorsqu'il s'agit d'envoyer dans les institutions communautaires des gens pour représenter à la fois nos intérêts et, en fonction de chaque famille politique, différentes opinions qui peuvent être représentées, on trouve certes quelques figures emblématiques mais le reste se divise entre ceux que l'on veut récompenser de leurs années de politique ou ceux que l'on veut écarter de l'arène politique parisienne ! Un parlement « cimetièrre des éléphants » ou « voie de garage », tel est trop souvent le résultat de ces choix.

De ce fait, la France perd en influence au Parlement européen, du fait d'une trop faible implication de nombre de ses représentants dans les commissions.

Les études faites par la fondation Robert Schumann sur la présence des députés montrent que les pays conscients de l'importance du Parlement y envoient des députés extrêmement impliqués. Deux pays sont en tête : l'Allemagne et la Grande-Bretagne dont les députés sont, d'abord heureux d'être là, et aussi investis et travailleurs ! Ils siègent dans les

commissions qui sont au cœur des compétences communautaires, et notamment dans toutes les commissions économiques, débattent, acceptent fréquemment d'être rapporteurs, jouant de ce fait un rôle essentiel au Parlement européen. En effet la diversité et la complexité des cultures politiques européennes fait qu'une personnalité qui s'implique sur un dossier peut parvenir à des compromis et des rapprochements de vues remarquables..

Ces parlementaires siègent en particulier dans les commissions traitant de dossiers relevant de la codécision. En schématisant à l'excès, nos parlementaires français ont parfois tendance à siéger dans les commissions de moindre importance, car en marge des compétences communautaires, ou dans des commissions où le Parlement est simplement saisi pour avis.

Ceci est le signe d'un dysfonctionnement profond dans la sélection des personnes qui doivent représenter la France en Europe. Dans cette sélection, les partis jouent un rôle essentiel, le scrutin européen étant un scrutin de listes, lesquelles sont confectionnées par les partis, à la différence d'un scrutin uninominal où le rapport de la personnalité en cause avec son territoire est beaucoup plus fort. Malheureusement l'état d'esprit dans les partis, quels qu'ils soient, est aussi l'une des causes d'une désaffection pour ces élections dans la mesure où ces derniers présentent des listes insuffisamment européennes. Comment mobiliser un électorat en faveur de femmes et d'hommes politiques pour lesquels défendre l'Europe est parfois plus une punition qu'une promotion ? Cela ne permet pas de redresser les taux de participation qui sont en déclin avec, en 2004, un taux d'abstention de 54%, même si l'abstentionnisme est une tendance générale lourde, en dehors des municipales et des présidentielles.



Que peut-on en déduire sur les enjeux des élections à venir ? Le premier enjeu devrait être, en 2009 et dans les élections qui suivront, que les partis politiques proposent une plateforme politique à leurs électeurs au-delà de leurs frontières. L'enjeu sera de contribuer à créer un espace public européen qui existe aujourd'hui de manière embryonnaire au niveau politique et beaucoup plus dans la société civile, avec toute une nébuleuse qui va des associations aux anciens d'« Erasmus » en passant par les think tanks, et par rapport à laquelle les états major politiques ont beaucoup de retard.

#### **Comment aboutir à un espace public transnational ?**

Plusieurs solutions plus ou moins réalistes existent.

La première est de réformer complètement le mode de scrutin, ce qui est compliqué car nécessitant une révision de l'ensemble des législations nationales. Il s'agirait d'aboutir, sur

l'ensemble des Etats-membres, à un mode de scrutin unifié du point de vue de la circonscription, celle-ci étant l'Europe toute entière avec des listes véritablement transnationales.

Une proposition moins ambitieuse serait de créer une obligation d'avoir des listes dans lesquelles il y aurait des ressortissants d'autres Etats, ce qui forcerait les partis à en faire un vrai scrutin européen plutôt que se limiter à des débats nationaux.



Ceux qui porteront probablement dans ces élections un vrai débat européen seront d'abord les partis historiquement pro-européens c'est-à-dire, d'une part, les démocrates chrétiens, en France le MODEM, d'autre part, les Verts, les uns et les autres ayant la capacité aujourd'hui de présenter une liste clairement pro-européenne capable de faire naître une opinion publique européenne, dépassant les clivages nationaux.

Dans ces élections, l'enjeu devrait être pour les partis de présenter non seulement des candidats plus européens mais aussi une plateforme européenne. Ainsi un regroupement des partis socialistes au sein du PSE a adopté une démarche commune, le MANIFESTO, programme commun de tous les partis sociaux-démocrates d'Europe. Le parti populaire européen, pour sa part, a adopté dix propositions pour l'Europe. Ces démarches constituent une première amorce positive.

Cette démarche reste cependant théorique et ne se traduit pas forcément dans les politiques européennes du fait d'une déconnexion entre le résultat des élections européennes et le « visage politique » de la Commission européenne. Par exemple, beaucoup de partis socio-démocrates se sont entendus aujourd'hui, sous une forte pression britannique, pour reconduire José Manuel Barroso, quelle que soit la majorité au Parlement, décision peu lisible pour les citoyens !

Le Traité constitutionnel européen et le Traité de Lisbonne proposent une avancée en conditionnant la Présidence de l'Union aux résultats des européennes, permettant ainsi une politisation au sens le plus noble du terme de ces élections et une visibilité plus forte de l'Europe pour les citoyens, tout en donnant une vraie possibilité d'alternance.

### **Des élections européennes le même jour et résister au repli protectionniste**

Un autre défi est d'organiser les élections européennes le même jour dans tous les pays de l'Union, c'est-à-dire faire voter les citoyens en même temps et non plus sur plusieurs jours comme c'est le cas maintenant. Avoir une campagne européenne, une expression européenne et ensuite un gouvernement européen responsable devant un Parlement européen, telle est la voie dans laquelle il faudrait s'engager.

Enfin, et de manière plus globale, l'enjeu de ces élections est de résister à la tentation protectionniste et au repli sur les nations que l'on constate aujourd'hui. Avec un message trop souvent national, une élection n'y suffira pas mais les militants de l'Europe doivent être extrêmement vigilants sur cette question. Trois chiffres sur ce protectionnisme : entre 1929 et 1938, une contraction des échanges mondiaux de 75 % ; dans le même temps le chômage aux Etats-Unis est passé de 9 à 25% et en Allemagne de 4 à 12 millions de chômeurs, montrant qu'un repli des économies sur elles-mêmes a des conséquences dramatiques. Dans les mois qui viennent, il faut résister à une surenchère protectionniste car dans les périodes de troubles il est toujours plus simple d'adopter des slogans populistes que de faire des propositions raisonnables. Le risque d'avoir une élection défouloir est réel car, dans le cas d'une participation faible, les extrêmes trouvent une expression plus forte qui se traduit par un vote pouvant conduire au Parlement des représentants absolument pas pro-européens !



**Le rôle de collectifs tels que Faisons l'Europe est de porter ce message d'espoir sur l'Europe**, plus difficile dans cette période de crise mais plus que jamais indispensable. Pour les anciens, l'Europe signifie la paix et la croissance, pour les plus jeunes, elle est un acquis mais aussi une évidence telle que l'on ne réalise plus la chance qu'il y a à vivre, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, sur un continent où les ennemis d'hier sont réconciliés. Le message d'une Europe, modèle pour le monde et pour toutes les régions en crise, doit être porté haut et fort dans ces élections européennes quelles que soient les convictions politiques de chacun car une famille européenne d'Etats nations est en train d'émerger qui a besoin de notre appui. ■

## Voter (massivement) le 7 juin ou disparaître...

<http://www.sauvonsleurope.org/progresser.php>

Du 4 au 7 juin 2009 dans toute l'Union Européenne, le 7 juin en France métropolitaine et le 6 juin dans certains DOM-TOM, les citoyens européens seront invités à élire leurs députés au Parlement Européen pour 5 ans, soit 736 eurodéputés, dont 72 pour la France.

Il s'agit cette année du 30ème anniversaire de l'élection, au suffrage universel direct, de nos députés européens. Pourtant, ce scrutin enregistre paradoxalement un taux d'abstention croissant, de 37 % en 1979 à 54 % en 2004 à l'échelle européenne, alors même que le Parlement Européen s'est vu octroyer de plus en plus de pouvoirs au fil des années. La France, un des Etats à l'initiative de la construction européenne, se distingue d'ailleurs par un taux de participation invariablement inférieur à la moyenne européenne sur ces 30 dernières années.

Ce phénomène témoigne d'une désaffection, pour ne pas dire d'une méfiance, à l'égard des institutions européennes, jugées éloignées et sans contrôle démocratique. Nos concitoyens ont en outre le sentiment que l'Union Européenne ne les protège pas ou plus, dans une économie mondialisée. L'Union Européenne apparaît enfin trop souvent divisée et par conséquent inefficace.

Ce désenchantement semble se confirmer alors même que nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise économique et sociale sans précédent depuis le début de la construction européenne dans les années 1950. Cette crise est mondialisée et n'épargne pas notre continent.

Qui ne voit pas pourtant que c'est bien à l'échelle européenne que se joue le destin de la France et de l'Europe, et que seule une réponse coordonnée de l'Union Européenne, en tant que telle, peut permettre de surmonter cette crise ?

Face à des Etats membres et à une Commission Européenne incapables de faire émerger une stratégie unique ou du moins concertée, seul le Parlement Européen peut encore peser sur le cours des événements et réconcilier les citoyens avec l'Union Européenne :

Parce que cette institution est la seule qui représente les citoyens et à être élue au suffrage universel direct !

Parce que le Parlement Européen dispose d'ores et déjà de pouvoirs étendus et décidera demain des projets de « loi européenne », à égalité avec le Conseil réunissant les gouvernements des pays de l'Union Européenne, dès l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne !

Parce que la majorité qui sortira des urnes pèsera sur le choix du futur Président de la Commission Européenne, désigné en dernier ressort par le Parlement Européen ! Or, toute initiative législative émane de la Commission.

Que l'abstention triomphe au soir du 7 juin, et c'est le Président d'une Commission européenne volontairement affaiblie par les Etats membres qui sera reconduit et des eurodéputés, sans légitimité démocratique suffisante pour peser, qui nous représenteront !

Ce scénario ouvrirait alors la porte à la dissipation progressive de l'esprit communautaire et finalement à la marginalisation de l'Union Européenne, de son modèle économique et social et de ses valeurs, à l'échelle mondiale, sous l'effet de la désunion et du manque de solidarité patent entre ses Etats membres.

Sans un assentiment démocratique, le projet européen ne saurait perdurer. C'est pourquoi il est impératif d'aller voter massivement le 7 juin ! A défaut d'une manifestation de foi ou de soutien à l'Union Européenne, une participation massive pourrait au moins incarner un message : celui de la volonté des citoyens européens de voir enfin leurs préoccupations prises en compte par les institutions européennes... ■



**FAISONS L'EUROPE**  
MEMBRE DU RESEAU SAUVONS L'EUROPE  
COLLECTIF HAUTE-GARONNE

81, rue Saint-Roch - BP 74184 - 31031 Toulouse Cx 4  
mail : [sauvonsleurope31@laposte.net](mailto:sauvonsleurope31@laposte.net)  
site internet : <http://sle31.wordpress.com>  
téléphone - ligne rouge : 06-22-95-82-17